

RCS : NEVERS
Code greffe : 5802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

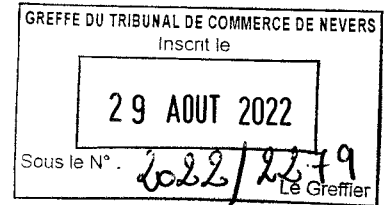
Le greffier du tribunal de commerce de NEVERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00484
Numéro SIREN : 428 862 403
Nom ou dénomination : TCT TORES COMPOSANTS TECHNOLOGIES

Ce dépôt a été enregistré le 29/08/2022 sous le numéro de dépôt 2279

TCT – Tores Composants Technologies
Société par Actions Simplifiée au capital de 450 000 Euros
Siège social : Zone d'activité La Turlurette
58160 SAUVIGNY LES BOIS
RCS Nevers : B 428 862 403



PROCES VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 17 JUIN 2022

L'an deux mille vingt deux,
Le dix-sept juin à dix heures,

La société SOCOMEC SAS, associée unique de la société TCT – Tores Composants Technologies, Société par Actions Simplifiée au capital de 450 000 Euros, divisé en 10 000 actions de 45 euros chacune, dont le siège social est sis Zone d'Activité La Turlurette 58160 SAUVIGNY LES BOIS (ci-après la « Société »), représentée par Monsieur Roland SCHAEFFER, dûment habilité par procuration signée en date du 28 mai 2021, a tenu l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, audit siège et par visioconférence.

La séance est présidée par Monsieur Michel KRUMENACKER, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Ludovic De Ternay, Directeur Général de la Société est également présent et est désigné comme secrétaire de séance.

Monsieur M. Alban de Claverie (Cabinet Ernst & Young), Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent.

Les délégués du Comité Social et Economique, Madame Christine MATHIS et Christophe CEBE sont présents.

Le Président de séance rappelle l'ordre du jour :

1. Lecture du rapport de gestion et des rapports du Commissaire aux Comptes
2. Approbation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les opérations prévues par l'article L-227-10 du Code de Commerce
3. Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 et quitus au Président
4. Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2021
5. Pouvoirs pour formalités.

Le Président de séance dépose sur le bureau et met à la disposition de l'associé unique :

- Les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2021,
- Le rapport de gestion établi par le Président,
- Le rapport établi par le Commissaire aux Comptes,
- Le texte des projets de résolutions.

Le Président de séance donne lecture du rapport de gestion du Président et des rapports du Commissaire aux Comptes.

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président de séance lit et met successivement au vote les résolutions suivantes:

PREMIERE DECISION

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par le Président et du rapport général du Commissaire aux Comptes certifiant les comptes sociaux, l'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2021, tels qu'ils ont été présentés, et qui se soldent par un bénéfice net comptable de 710 689 €.

L'associé unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'associé unique donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de sa mission au cours de l'exercice clos le 31.12.2021.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique déclare qu'au cours de l'exercice écoulé, la convention suivante, donnant lieu à l'application de la procédure prévue aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce, est toujours en vigueur : convention de prestation de services au titre de laquelle la société SOCOMEC SAS fournit à TCT des prestations d'assistance.

TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de 710 689 € de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- Distribution de la totalité du bénéfice en dividendes soit..... 710 689 €
- Distribution de dividendes prélevée sur le compte report à nouveau 89 311€
- **Soit au total une distribution de 80€/action 800 000€**

Après affectation, le compte « Report à nouveau » se voit porté à la somme de 2 840 255 euros.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités afférentes aux résolutions proposées.

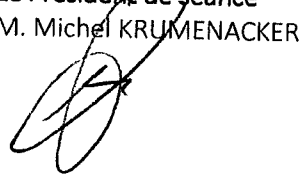
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président de séance déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique et le Président de séance.

L'associé unique
La société SOCOMEC SAS
Représentée par M. Roland SCHAEFFER



Le Président de séance
M. Michel KRUMENACKER



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS TCT Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : ZA de la Turbulette 58160 SAUVIGNY LES BOIS Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 428802403000022 Néant *

				Exercice N clos le, 31122021		N-1 31122020			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AA							
		AB		AC					
		AC		AD					
		CX		CQ					
		AF	100 896	AG	100 896			1 502	
		AH	30 489	AI		30 489		30 489	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AJ		AK					
		AL		AM					
		AN	66 043	AO	6 847	59 196		58 305	
		AP	1 310 209	AQ	800 805	509 403		503 959	
		AR	5 663 131	AS	4 694 343	968 788		1 348 733	
		AT	377 935	AU	308 646	69 289		58 455	
		AV		AW				11 389	
		AX	74 855	AY		74 855		9 478	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS		CT						
	CU		CV						
	BB		BC						
	BD		BE						
	BF		BG						
	BH	364	BI		364		364		
TOTAL (II)		BJ	7 623 926	BK	5 911 539	1 712 386	2 022 677		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	1 444 711	BM	253 785	1 190 926	852 817		
		BN	572 144	BO	72 082	500 061	491 051		
		BP		BQ					
		BR	580 022	BS	39 100	540 922	277 701		
		BT		BU					
	CRÉANCES	BV	23 196	BW		23 196	14 408		
		BX	1 606 673	BY		1 606 673	1 613 978		
		BZ	35 790	CA		35 790	34 056		
	DIVERS	CB		CC					
		CD		CE					
Comptes de régularisation	CF	1 358 778	CG		1 358 778	1 176 331			
	CH	23 077	CI		23 077	15 924			
	TOTAL (III)		CJ	5 644 395	CK	364 968	5 279 426	4 476 270	
			CW						
			CM						
			CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	13 268 321	IA	6 276 508	6 991 813	6 498 947		
Renvois : (1) Dont droit au bail				CP		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété *		Immobiliations		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS TCT</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 450 000 .)	DA	450 000	450 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	7 434	7 434	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	45 000	45 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	2 929 566	2 985 130	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	710 689	444 436	
	Subventions d'investissement	DJ	75 000		
	Provisions réglementées *	DK	523 823	558 579	
	TOTAL (I)	DL	4 741 514	4 490 580	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	50 000	56 000	
	Provisions pour charges	DQ	43 096	48 359	
	TOTAL (III)	DR	93 096	104 359	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	107 561	8 122	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	825 273	614 836	
	Dettes fiscales et sociales	DY	646 924	555 498	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	577 443	725 550	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	2 157 202	1 904 006		
Écarts de conversion passif*	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 991 813	6 498 947		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 049 641	1 895 884	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS TCT

Néant *

ZA de la Turturelle

58 60 SAUVIGNY LES BOIS

Tél. 03 86 90 47 57

Fax 03 86 68 69 17

Siret : 42886240300022403

N° TVA Production vendue : 2076428862403

N° TVA services * : 2076428862403

N° TVA biens * : 2076428862403

N° TVA autres * : 2076428862403

N° TVA autres * : 2076428862403

N° TVA autres * : 2076428862403

N° TVA autres * : 2076428862403

N° TVA autres * : 2076428862403

N° TVA autres * : 2076428862403

N° TVA autres * : 2076428862403

N° TVA autres * : 2076428862403

N° TVA autres * : 2076428862403

N° TVA autres * : 2076428862403

N° TVA autres * : 2076428862403

N° TVA autres * : 2076428862403

N° TVA autres * : 2076428862403

N° TVA autres * : 2076428862403

N° TVA autres * : 2076428862403

N° TVA autres * : 2076428862403

N° TVA autres * : 2076428862403

N° TVA autres * : 2076428862403

N° TVA autres * : 2076428862403

N° TVA autres * : 2076428862403

N° TVA autres * : 2076428862403

N° TVA autres * : 2076428862403

N° TVA autres * : 2076428862403

N° TVA autres * : 2076428862403

N° TVA autres * : 2076428862403

N° TVA autres * : 2076428862403

N° TVA autres * : 2076428862403

N° TVA autres * : 2076428862403

N° TVA autres * : 2076428862403

N° TVA autres * : 2076428862403

N° TVA autres * : 2076428862403

N° TVA autres * : 2076428862403

N° TVA autres * : 2076428862403

N° TVA autres * : 2076428862403

N° TVA autres * : 2076428862403

		Exercice N			Exercice (N - 1)
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Chiffres d'affaires nets *	FA	FB	FC	
	Production stockée*	FD	FE	FF	7 722 520
	Production immobilisée*	FG	FH	FI	
	Subventions d'exploitation	FJ	FK	FL	9 052 330
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FM	7 222 520
	Autres produits (1) (11)			FN	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FO	
	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FP	9 052 330
	Variation de stock (marchandises)*			FQ	265 530
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FR	(4 829)
CHARGES D'EXPLOITATION	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FS	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FT	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FU	3 369 512
	Salaires et traitements*			FV	(353 653)
	Charges sociales (10)			FW	2 062 350
	Dotations d'exploitation			FX	128 883
	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions* }			FY	1 873 673
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*			FZ	738 575
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GA	535 369
	Autres charges (12)			GB	
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GC	20 996	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GD	12 909	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GE	540
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GF	8 376 249
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GG	977 735
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GH	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GI	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GJ	
	Différences positives de change			GK	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GL	8 762
Total des produits financiers (V)			GM	7 157	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GN	2 996
	Intérêts et charges assimilées (6)			GO	
	Différences négatives de change			GP	11 759
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GQ	7 169
Total des charges financières (VI)			GR	4 494	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GS	82	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			GT		
			GU	4 576	
			GV	7 183	
			GW	984 918	
				437 676	

Désignation de l'entreprise		SAS TCT		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	69 647	78 064
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	69 647	78 064
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		234
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	34 891	46 305
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	34 891	46 539
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	34 756	31 525	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	116 683	19 549	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	192 302	5 216	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	9 435 392	7 854 793	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	8 724 702	7 410 357	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	710 689	444 436	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont		HY	
		<ul style="list-style-type: none"> — produits de locations immobilières — produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous) 		IG	
	(3)	Dont		HP	
		<ul style="list-style-type: none"> — Crédit-bail mobilier * — Crédit-bail immobilier 		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	9 014
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5				
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		A9		
		facultatives A6	obligatoires		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) jointure en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Dotations et reprises s/amort. dérogatoires				34 891	69 647
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS TCT										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consécutives à une reévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	131 386	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG	64 187	KH		KI	1 855	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ	536 913	KK		KL	1 453	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	MI	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2	KP	695 619	KQ		KR	76 222
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS	5 599 048	KT		KU	52 994	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	242 813	KW		KX	12 481	
		Matériel de transport*			KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	111 293	LC		LD	9 495	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH	11 389	LI		LJ	(4 278)	
	Avances et acomptes				LK	9 478	LL		LM	74 855	
	TOTAL III				LN	7 270 743	LO		LP	225 079	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	364	IU		IV			
TOTAL IV				LQ	364	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	7 402 495	ØH		ØJ	225 079		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						1		3		4	
						par virement de poste à poste		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV		LW	131 386	IX
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY	66 043	LZ
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	538 367	MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst gales, agencets et am. des constructions			IS		MG		MH	771 841	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	(11 089)	MJ		MK	5 663 131	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agencets, aménagements divers			IU		MM		MN	255 294	MO
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR
	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW	(5 500)	MS	3 647	MT	122 641	MU	
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY	7 111	MZ		NA		NB
Avances et acomptes				NC	9 478	ND		NE	74 855	NF	
TOTAL III				IY		NG	3 647	NH	7 492 174	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ
	Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	364	2G
TOTAL IV				I3		NJ		NK	364	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	3 647	ØL	7 623 926	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS TCT</u>											Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A													
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN				
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ				
Autres immobilisations incorporelles			PE	99 394	PF	1 502	PG		PH	100 896			
TOTAL I			RK	99 394	RM	1 502	RN		RO	100 896			
Terrains			PI	5 881	PJ	965	PK		PL	6 847			
Constructions	Sur sol propre		PM	345 937	PN	27 167	PO		PQ	373 105			
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU				
	Inst générales, agencements, aménagement des constructions		PV	382 635	PW	45 064	PX		PY	427 700			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	4 250 314	QA	444 029	QB		QC	4 694 343			
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD	208 526	QE	6 681	QF		QG	215 207			
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK				
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	87 125	QM	9 960	QN	3 647	QO	93 438			
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT				
TOTAL II			QU	5 280 422	QV	533 867	QW	3 647	QX	5 810 642			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN	5 379 817	ØP	535 369	ØQ	3 647	ØR	5 911 539			
CADRE B													
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV
Autres immob incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre		Q9	22 470	R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui		R7		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst gales, agenc et am des const		S5		S7		S8	111	S9		T1		T2
	Inst techniques mat et outillage		T3	9 112	T5		T6	69 047	T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am divers		U1		U3		U4	25	U5		U6		U7
	Matériel de transport		U8		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat bureau et inform mobilier		V6	3 309	V8		V9	463	W1		W2		W3
	Emballages récup et divers		W4		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL II	X2		X3	34 891	X4		X5	69 647	X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participation	NL						NM						NO
TOTAL III													
Total général (I+II+III)	NP		NQ	34 891	NR		NS	69 647	NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW			34 891			NY	69 647					NZ
CADRE C													
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARIÉES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations									SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS TCT

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS · Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	558 579	34 891	69 647	523 823	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	558 579	34 891	69 647	523 823	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	48 359	4Y	5 263	43 096	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	56 000	5W	6 000	50 000	
	TOTAL II	5Z	104 359	TV	11 263	93 096	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisa- tions financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	356 125	6P	20 996	12 152	364 968
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B	356 125	TY	20 996	12 152	364 968
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 019 064	UB	55 888	93 064	981 888
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	20 996	UF	23 416		
	- financières	UG	UH	UH			
	- exceptionnelles	UJ	34 891	UK	69 647		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	364	UV	364	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	1 606 673		1 606 673					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	6 033		6 033					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	29 373		29 373				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	383		383					
	Charges constatées d'avance		VS	23 077		23 077					
	TOTAUX			VT	1 665 906	VU	1 665 906	VV			
RENVIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	825 273		825 273						
Personnel et comptes rattachés		8C	380 323		380 323						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	207 925		207 925						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	2 667		2 667					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	34 488		34 488					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	21 520		21 520					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	521 383		521 383						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	56 060		56 060						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	2 049 641	VZ	2 049 641					
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS TCT						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le 31122021			
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA		710 689			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	7 015		XE	8 425	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	1 410				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	116 683		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	116 683		
	Amendes et pénalités		WJ			Charges financières (art 39-1-3° et 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							I8	
			- imposées au taux de 0 %							ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme							WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions							WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)											
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art 39-1-3 et 212 du CGI)		SU			Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage											
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											
								TOTAL I		WR	1 028 099
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *											
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)											
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV	
			- imposées au taux de 0 %							WH	
			- imposées au taux de 19%							WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs							XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										
Régime des sociétés mères et des filiales * (Produit net des actions et parts d'intérêts)		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A							
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art 223 B du CGI)											
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*										
	Majoration d'amortissement*										
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5	
		Zone franche urbaine -TE (44 octies A)		ØV	Sociétés investissement immobilier cotée (art 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		IF	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)		XC	
			Zone de revitalisation rurale (art 44 quinquedecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art 44 septedecies)		PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)											
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art 39decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)		YI) XG	44 175	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)		YL					
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB	Dont déduct° exception simulateur de conduite (art 39 decies E)		YH					
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC	44 175		Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD								
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage											
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		XH	63 724
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables .						bénéfice (I moins II)		XI	964 375		
						déficit (II moins I)				XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL	
RÉSULTAT FISCAL						BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	964 375		

Désignation de l'entreprise <u>SAS TCT</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5		
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)			K6		
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^e bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice		
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^e bis A1 2 du CGI *		ZV	ZW		
Provisions pour risques et charges *					
	8X		8Y		
	8Z		9A		
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D		9E		
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
RSP	9K	116 683	9L	19 549	
	9M		9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
TOTALUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	116 683	YO	19 549
			↓	↓	
			ligne WI	ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS TCT</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	2 985 130	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	444 436			- Autres réserves	ZD						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE	500 000						
	TOTAL I	ØF	3 429 566		Autres répartitions	ZF							
					Report à nouveau	ZG	2 929 566						
					(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	3 429 566					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N - 1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7			YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	236 771		165 399			
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8	32 159		XQ	34 238		25 531			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	545 835		262 405			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	37 285		31 123			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES			ST	1 208 219		1 094 063			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	2 062 350		1 578 523			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	46 377		82 557			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS			9Z	82 506		78 075			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	128 883		160 632			
T.V.A	- Montant de la T.V.A collectée						YY	1 679 155		1 245 835			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	879 728		702 815			
DIVERS	- Montant brut des salaires *						ØB	1 889 610					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%	%			
	- Numéro du centre de gestion agréé *			XP				- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octes			RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA	964 375	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe résultat d'ensemble		JD	17 732 698	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe			JJ	3 2 5 7 0 6 4 2 2 0 0 0 5 3				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS TCT

Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiques en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩

CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS TCT

Néant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ②

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ① *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
	À 19 % ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Néant *

Désignation de l'entreprise : SAS TCT

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>SAS TCT</u>										Néant <input type="checkbox"/> *																																											
Exercice ouvert le :01012021..... et clos le31122021.....										Durée en nombre de mois <u>12</u>																																											
DECLARATION DES EFFECTIFS																																																					
Effectifs moyens du personnel										YP		61.00																																									
Dont apprentis										YF		1.00																																									
Dont handicapés										YG																																											
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL																																											
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																																																					
I Chiffre d'affaires de référence CVAE																																																					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA		9 052 330																																									
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés										OK																																											
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante										OL																																											
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT		9 014																																									
TOTAL 1										OX		9 061 345																																									
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																																																					
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH		279																																									
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE																																											
Subventions d'exploitation reçues										OF		3 413																																									
Variation positive des stocks										OD		634 236																																									
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI																																											
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT																																											
TOTAL 2										OM		637 929																																									
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																																																					
Achats										ON		3 543 948																																									
Variation négative des stocks										OQ		15 052																																									
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR		1 853 678																																									
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.										OS		2 079																																									
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ																																											
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW		540																																									
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU																																											
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9																																											
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante										OY																																											
TOTAL 3										OJ		5 415 298																																									
IV Valeur ajoutée produite																																																					
Calcul de la Valeur Ajoutée										TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3										OG		4 283 975																															
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																																																					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF) Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)										SA		4 283 975																																									
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																																																					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.																																																					
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE										EV		X																																									
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)										GX		9 061 345																																									
Effectifs au sens de la CVAE										EY		61.00																																									
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)										HX		337 275 004																																									
Période de référence										GY		0		1		/		0		1		/		2		0		2		1		GZ		3		1		/		1		2		/		2		0		2		1	
Date de cessation										HR		2		3		/		0		5		/		2		0		9		9																							

Ce grand Group

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre)
 (*) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OY et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann III au CGI)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 (1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	<input type="text" value="1"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	<input type="text" value="10 000"/>
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	<input type="text"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	<input type="text"/>

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122021

N° SIRET 4 2 8 8 6 2 4 0 3 0 0 0 2 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS TCT

ADRESSE (voie) ZA de la Turlurette

CODE POSTAL 58160

VILLE SAUVIGNY LES BOIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 0

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Titre du document TAUX IS APPLIQUE

Ce document contient une mention
expresse (art. 1727 II-2 du CGI)



Désignation de l'entreprise SAS TCT
ZA de la Turlurette
58160 SAUVIGNY LES BOIS
428862403 IS1

31/12/2021

TAUX IS 26,5%

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2022

Exercice ouvert le	01012021	et clos le	31122021	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal
Si PME innovantes, cocher la case <input type="checkbox"/>				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>				

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SAS TCT	
SIRET	4 2 8 8 6 2 4 0 3 0 0 0 2 2
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
ZA de la Turlurette	
58160 SAUVIGNY LES BOIS	

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	01012014
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SA SOCOME HOLDING	
1 Rue de Westhouse	
67230 BENFELD	
SIRET	3 2 5 7 0 6 4 2 2 0 0 0 5 3

B ACTIVITE	
Activités exercées	Fabrication de composants électroniques
Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	964 376	Déficit
	Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%

2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15 %	
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées art. 238 quinquies

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles art 44 <i>sexies</i>	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art 44 <i>septies</i>	<input type="checkbox"/>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 <i>sexdecies</i>	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>sepdecies</i>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies A</i>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	Zone de Restructuration de la défense, art 44 <i>terdecies</i>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	<input type="checkbox"/>

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CEC/DAC4	
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 <i>quinquies C</i>), cocher la case <input type="checkbox"/>	
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 <i>quinquies C-I-2</i>), cocher la case <input type="checkbox"/> dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

G COMPTABILITE INFORMATISEE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé : SAGE

Nom et coordonnées	ECF <input type="checkbox"/>	Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input type="checkbox"/>
- du prestataire :			
- du comptable :			
			Tél :
- du conseil :			
			Tél :
- du CGA ou du viseur conventionné :			
			Tél :
- N° d'agrément : <input type="text"/>			

Cegid Group

SAS TCT

H - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					(c)
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					(d)
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾					(e) (f) (g) (h)
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					(i)
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(j)
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)

I - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art 48-1 à 6 ann III au CGI) - SARL - tous les associés, - SCA - associés gérants, - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités, - SEP et ste de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées			
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6
1	2	3	4	5	6	7	8

J - DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2021 ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS TCT

du 01012021

Adresse ZA de la Turlurette 58160 SAUVIGNY LES BOIS

au 31122021

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1	M GAUTARD Dominique Responsable technique	84 r. Louis Bodin 58640 VARENNES-VAUZELLES FRA
2	M MAUREL Olivier Responsable développement	35 r. du Midi 58180 MARZY FRA
3	M DECOMBEJEAN Alexandre Responsable commercial	109 av. Joseph Balloffet 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE FRA
4	M JANDOT Laurent Responsable Supply Chain	5 r. de Venille 58000 SAINT ELOI FRA
5	M SAVE Thierry Ingénieur développement	3 Q r. du Champ Martin 58660 COULANGES-LES-NEVERS FRA
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	91 171		1 833	93 004				93 004
2	67 326			67 326				67 326
3	96 519		2 714	99 233				99 233
4	65 680			65 680				65 680
5	62 748			62 748				62 748
6								
7								
8								
9								
10								
**	383 444		4 547	387 991				387 991

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas le seuil autorisé par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	3 246
Total	3 246

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice 2021. (total col 9 + total col. 10) 10	391 237	- de l'exercice 2021. 10	964 375
- de l'exercice précédent 10	385 485	- de l'exercice précédent 10	357 622
Nom et qualité du signataire MR DE TERNAY Ludovic Directeur Général		À SAUVIGNY LES BOIS, le 09032022	
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

SAS TCT
428862403 IS1

Au titre de l'année N

31/12/2021

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	
	PME au sens communautaire	

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont montant versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

	Dont montant préfinancé
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOTS AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
CIR - CI En faveur de la recherche	63 258

Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV – MECENAT – LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS TCT

N° SIRET : 42886240300022

 Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : Direction des grandes entreprises
 8 Rue Courtois
 93500 PANTIN

Exercice du : 01012021 au : 31122021

Néant *

I - RÉINTÉGRATIONS		Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A)	E 1	710 689
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)			E 2	317 410
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI			E 9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A			Z 7	
		TOTAL I	E 3	1 028 099
II - DÉDUCTIONS		Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)	E 4	
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)			E 5	63 724
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %		E Y	
	• imposées au taux de 15 %		E 6	
	• imposées au taux de 0 %		E Z	
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme		E 7	
	• imputées sur les déficits antérieurs		E 8	
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F ⁽¹⁾ , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)		I 9	
III - RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	F 1	63 724
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F 2	964 375	
	Déficit (II-I)	F 3		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F 4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *		F 6		
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8	964 375	
	Déficit	F 9		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012

**RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

N° 2058 Bbis
2022

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS TCT

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : Direction des grandes entreprises
8 Rue Courtois
93500 PANTIN

Exercice du 01012021 au : 31122021

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) ((Nombre d'opérations sur l'exercice M5bis))	M5ter
Déficits imputés	J9
Déficits reportables	M6
Déficits nés au titre de l'exercice	H8
Total des déficits restant à reporter	H9

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 Bbis déposé au titre de l'exercice précédent

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME						
Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 15 %	À 19 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (1)			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N			(2)			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		(2)			
	N - 2		(2)			
	N - 3		(2)			
	N - 4		(2)			
	N - 5		(2)			
	N - 6		(2)			
	N - 7		(2)			
	N - 8		(2)			
	N - 9		(2)			
	N - 10		(2)			

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble)
Néant *

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS TCT

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : 8 Rue Courtois 93500 PANTIN

SIRET Société intégrée : 42886240300022

Exercice du : 01012021 au : 31122021

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions		
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	964 375		CB		
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD					
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99% de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B al. 3 du CGI)				CE		
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 3 du CGI)	CF			CG		
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)	CH			CJ		
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL					
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CM			CN		
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU			DV		
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP					
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1) (2)	CR			CS		
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT					
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU					
Autres régularisations (à détailler)	CV			CW		
TOTAL	CX	964 375		CY		
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)	CZ	964 375		DA		
B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	D1	D0
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG
TOTAL plus-values (BS - A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR			A9		
TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF - ED) taux de 15 %		B7			B6	
TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG - EE) taux de 0 %			B5			B4
C - AUTRES PLUS-VALUES À 19 %						
Plus-values à 19% (art. 210 E, 210 F(6), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)			B3			

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI

(2) Y compris les amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS
ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION
DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE
DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE**

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée sera jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble)

Néant *

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS TCT

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : Direction des grandes entreprises

SIRET Société intégrée : 42886240300022

8 Rue Courtois
93500 PANTIN

Exercice du : 01012021 au : 31122021

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations			Déficit et déductions		
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe		FA			FB		
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2019		FD			FE		
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe					FZ		
Autres régularisations (à détailler)		FG			FH		
TOTAL		FK			FL		
BÉNÉFICE (2) FK - FL		FM			FN		
B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME		Cessions d'immobilisations					
		Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
		Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (1)	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (1)
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB	F2	F3	GF	F4	F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'art. 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)			F6	GG	F7	F8	
Autres régularisations (à détailler)	GC	F9	G1	GH	G2	G3	
Sous total	GD	G4	G5	GI	G6	G7	
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %	GE			GJ			
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %		E8			E6		
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %			E7			E5	

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.

(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

**FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS
ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES
ANTÉRIEURS A L'ENTRÉE DANS LE GROUPE**

(À soustraire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS TCT

N° SIRET : 42886240300022

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : Direction des grandes entreprises
8 Rue Courtois
93500 PANTIN

Exercice du : 01/01/2021 au : 31/12/2021

Néant *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)			19 % (1)	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1				
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2				
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3				
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4				
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs 1 - (2 + 3) + 4	5				
Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)					
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ)	6			964 375	
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7				
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8				
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9				
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10				
Réévaluations libres	11				
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12				
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12	13			964 375	

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice



Magnetic Core & Component

ZA de la Turlurette

58160 SAUVIGNY LES BOIS

COMPTES ANNUELS au 31 Décembre 2021

- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Dossier de gestion

Soldes intermédiaires de gestion	8
Ventilation du chiffre d'affaires	9
Effectif moyen	10
Capacité d'autofinancement	11

Annexes

Règles et méthodes comptables	13
Immobilisations	15
Amortissements	16
Provisions et dépréciations	17
Créances et dettes	18
Charges à payer	19
Charges et produits constatés d'avance	20
Produits à recevoir	21
Charges et produits exceptionnels	22
Composition du capital social	23
Variation des capitaux propres	24
Engagements financiers donnés et reçus	25

COMPTES ANNUELS

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	100 897	100 897		1 500
Autres immobilisations incorporelles	30 490		30 490	30 490
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	66 043			
Constructions	1 310 209	6 847	59 196	58 306
Installations techniques, matériel, outillage	5 663 132	800 805	509 404	503 959
Autres immobilisations corporelles	377 935	4 694 344	968 788	1 348 733
Immobilisations en cours		308 646	69 289	58 455
Avances et acomptes	74 855			11 389
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			74 855	9 478
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	365		365	365
ACTIF IMMOBILISE	7 623 926	5 911 539	1 712 387	2 022 678
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 444 712	253 786	1 190 926	852 817
En-cours de production de biens	572 144	72 082	500 062	491 052
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	580 023	39 101	540 922	277 701
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	23 196		23 196	14 409
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 606 673		1 606 673	1 613 978
Autres créances	35 790		35 790	34 057
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	1 358 779		1 358 779	1 176 332
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	23 078		23 078	15 924
ACTIF CIRCULANT	5 644 396	364 969	5 279 427	4 476 270
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	13 268 322	6 276 508	6 991 814	6 498 948

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel (dont versé : 450 000)	450 000	450 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 435	7 435
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	45 000	45 000
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	2 929 567	2 985 130
Report à nouveau	710 690	444 436
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	75 000	444 436
Subventions d'investissement	523 823	558 579
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	4 741 515	4 490 581
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	50 000	56 000
Provisions pour charges	43 096	48 360
PROVISIONS	93 096	104 360
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	107 561	8 122
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	825 274	614 836
Dettes fiscales et sociales	646 924	555 498
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	577 444	725 550
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	2 157 203	1 904 007
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 991 814	6 498 948

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	7 679 398	1 372 932	9 052 331	7 722 52
Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	7 679 398	1 372 932	9 052 331	7 722 52
Production stockée			265 531	-4 830
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			3 414	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			32 431	51 852
Autres produits			279	17
PRODUITS D'EXPLOITATION			9 353 985	7 769 559
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			3 369 513	2 365 146
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-353 653	51 706
Autres achats et charges externes			2 062 351	1 578 524
Impôts, taxes et versements assimilés			128 884	160 633
Salaires et traitements			1 873 674	1 855 326
Charges sociales			738 575	717 545
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			535 370	554 130
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			20 996	31 466
Dotations aux provisions				12 910
Autres charges			541	193
CHARGES D'EXPLOITATION			8 376 250	7 327 578
RESULTAT D'EXPLOITATION			977 735	441 981
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			8 763	7 158
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			2 997	12
PRODUITS FINANCIERS			11 760	7 170
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			4 494	9 084
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			82	2 390
CHARGES FINANCIERES			4 576	11 475
RESULTAT FINANCIER			7 183	-4 305
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			984 919	437 676

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	69 648	78 064
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	69 648	78 064
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		234
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	34 892	46 305
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	34 892	46 539
RESULTAT EXCEPTIONNEL	34 756	31 525
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	116 683	19 549
Impôts sur les bénéfices	192 302	5 216
TOTAL DES PRODUITS	9 435 393	7 854 794
TOTAL DES CHARGES	8 724 703	7 410 357
BENEFICE OU PERTE	710 690	444 436

DOSSIER DE GESTION

Rubriques	31/12/2021	%	31/12/2020	%	31/12/2019	%	31/12/2018	%
Ventes de marchandises								
- Coût d'achat des marchandises								
MARGE COMMERCIALE								
Production vendue	9 052 331	97,15	7 722 521	100,06	8 502 737	101,74	10 081 360	99,17
+ Production stockée	280 583	3,01	49 261	0,64	18 234	0,22	111 663	1,10
- Destockage de production	15 052	0,16	54 091	0,70	163 814	1,96	27 209	0,27
+ Production immobilisée								
PRODUCTION DE L'EXERCICE	9 317 861	100,00	7 717 691	100,00	8 357 157	100,00	10 165 815	100,00
PRODUCTION + VENTES	9 317 861	100,00	7 717 691	100,00	8 357 157	100,00	10 165 815	100,00
- Coût d'achat des marchandises								
- Consommation provenance tiers	5 078 211	54,50	3 995 375	51,77	4 312 734	51,61	5 661 859	55,70
VALEUR AJOUTEE	4 239 650	45,50	3 722 316	48,23	4 044 424	48,39	4 503 956	44,30
+ Subventions d'exploitation	3 414	0,04			1 000	0,01	517	0,01
- Impôts et taxes	128 884	1,38	160 633	2,08	188 410	2,25	189 841	1,87
- Charges de personnel	2 612 249	28,03	2 572 871	33,34	2 650 442	31,71	2 511 485	24,71
EXCEDENT BRUT EXPLOITATION	1 501 932	16,12	988 812	12,81	1 206 571	14,44	1 803 146	17,74
+ Reprises, transfert charges	32 431	0,35	51 852	0,67	184 388	2,21	77 981	0,77
+ Autres produits	279		17		10		45	
- Dot amortis., dépréc., provisions	556 366	5,97	598 506	7,76	572 855	6,85	656 563	6,46
- Autres charges	541	0,01	193		384		80	
RESULTAT D'EXPLOITATION	977 735	10,49	441 981	5,73	817 731	9,78	1 224 528	12,05
+ Quote part opérations en commun								
+ Produits financiers	11 760	0,13	7 170	0,09	6 713	0,08	11 560	0,11
- Quote part opérations en commun								
- Charges financières	4 576	0,05	11 475	0,15	10 767	0,13	6 510	0,06
RESULTAT COURANT AV. IMPOT	984 919	10,57	437 676	5,67	813 676	9,74	1 229 579	12,10
Produits exceptionnels	69 648	0,75	78 064	1,01	58 180	0,70	51 169	0,50
- Charges exceptionnelles	34 892	0,37	46 539	0,60	67 230	0,80	74 031	0,73
RESULTAT EXCEPTIONNEL	34 756	0,37	31 525	0,41	-9 051	-0,11	-22 862	-0,22
- Participation des salariés	116 683	1,25	19 549	0,25	73 570	0,88	103 337	1
- Impôt sur les bénéfices	192 302	2,06	5 216	0,07	144 149	1,72	231 249	2,27
RESULTAT DE L'EXERCICE	710 690	7,63	444 436	5,76	586 907	7,02	872 131	8,58
Produits cessions éléments actif					583	0,01	532	0,01
- Valeur comptable éléments cédés								
+/- VALUES SUR CESSIONS					583	0,01	-532	-0,01

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020	%
Production vendue	7 679 398	1 372 932	9 052 330	7 722 520	17,22 %

TOTAL	7 679 398	1 372 932	9 052 330	7 722 520	17,22 %
--------------	------------------	------------------	------------------	------------------	----------------

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020	Variation
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 501 932	988 812	51,89
+ Transferts de charges d'exploitation	9 015	23 323	-61,35
+ Autres produits d'exploitation	279	17	1 544,56
- Autres charges d'exploitation	541	193	180,21
+ Quote-part de résultat sur opérations faites en commun			
+ Produits financiers	11 760	7 170	64,02
- Reprises sur dépréciations et provisions financières			
- Charges financières	4 576	11 475	-60,12
+ Dot. aux amortis., dépréciations et provisions financières			
+ Produits exceptionnels	69 648	78 064	-10,78
- Produits des cessions d'éléments actif			
- Subventions d'investissement rapportées au résultat			
- Reprises sur dépréciations et provisions exceptionnelles	69 648	78 064	-10,78
- Charges exceptionnelles	34 892	46 539	-25,03
+ Valeur comptable des immobilisations cédées			
+ Dot. aux amortis., dépréciations et provisions exceptionnels	34 892	46 305	-24,65
- Participation des salariés	116 683	19 549	496,87
- Impôts sur les bénéfices	192 302	5 216	3 586,77
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1 208 884	982 655	23,02
RESULTAT NET COMPTABLE	710 690	444 436	59,91
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	591 258	644 811	-8,31
- Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	93 064	106 593	-12,69
- Résultat sur cession des éléments actif			
- Subventions d'investissement rapportées au résultat			
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1 208 884	982 655	23,02

ANNEXES

Règles et Méthodes Comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanences des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendances des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Méthodes et principes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03)

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées et des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels	1 an
- Aménagements terrain	10 ans
- Bâtiments	20 ans
- Installations et aménagements construction	10 ans
- Machines et outillages industriels	5 à 10 ans
- Installations générales et agencements	10 ans
- Matériels de transport	5 ans
- Matériels de bureau et informatiques	3 à 5 ans
- Mobiliers	10 ans

Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût de revient.

Les produits et les en-cours de production sont valorisés au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes et indirectes de production.

Pour les stocks ayant un taux de rotation supérieur à un an, une provision pour dépréciation est constatée dans les comptes.

La provision pour dépréciation des stocks de métaux ne peut pas excéder la valeur de revente des chutes de métaux. Au 31/12/2021, les provisions pour dépréciations des stocks s'élèvent à 364.969 €.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée à hauteur de 90% pour les retards de plus de 6 mois, 60% pour les retards de plus de 4 mois et 25% pour les retards de plus de 2 mois.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires

Engagement retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière.

L'engagement au 31/12/2021 s'élève à 170.239 €.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

	<u>Cadre</u>	<u>ETAM</u>	<u>Ouvrier</u>
- Age de départ à la retraite	65	62	62
- Taux d'inflation	2.5 %	2.5 %	2.5 %
- Taux d'actualisation	1 %	1 %	1 %
- Taux de rotation moyen	8.33 %	16.67 %	5.71 %
- Taux de CS	44 %	44 %	44 %

Divers

La société fait partie intégrante du périmètre de consolidation du groupe SOCOMEC, Rue de Westhouse, BP60010, 67235 BENFELD.

A compter du 1^{er} janvier 2014, la société TCT a conclu une convention d'intégration fiscale avec la société SOCOMEC HOLDING et constate sa charge d'impôt comme si elle était une société indépendante fiscalement.

Montants concernant les entreprises liées :

- Dettes : 224.161 €
- Créances : 587.467 €

En 2021, la crise du Covid s'est poursuivie toute l'année avec cependant un impact moindre sur l'activité économique que l'année précédente. En effet, l'absence de confinement dur a permis aux entreprises de continuer à fonctionner presque normalement et l'impact sur le chiffre d'affaire a donc été faible. A noter cependant le cas particulier du secteur aéronautique qui n'a pas redémarré en 2021, l'activité habituelle de ce secteur représentant 8% de notre CA est passée à moins de 3% depuis 2 ans.

TCT a su maîtriser cette année encore les impacts de la crise Covid, en profitant de la hausse de certain secteur pour limiter la baisse des autres et en poursuivant la gestion rigoureuse de ses coûts.

Deux salariés ont bénéficié de l'activité partielle dans le cadre de la garde d'enfants. Les indemnités perçues et provisionnées par TCT à ce titre ont été enregistrées en transfert de charge pour un montant total de 763,84 €.

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	99 395	1 502		100 897
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	99 395	1 502		100 897
Terrains	5 882	965		6 847
Constructions sur sol propre	345 938	27 167		373 105
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	382 636	45 064		427 700
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 250 315	444 029		4 694 344
Installations générales, agenc. et aménag. divers	208 526	6 682		215 208
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	87 126	9 960	3 648	93 438
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 280 423	533 868	3 648	5 810 642
TOTAL GENERAL	5 379 817	535 370	3 648	5 911 539

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

Frais établis.
Fonds Cial
Autres. INC.

INCORPOREL.

Terrains							
Construct.							22 470
- sol propre		22 470					
- sol autrui					112		-112
- installations					69 048		-59 935
Install. Tech.		9 112			26		-26
Install. Gén.							
Mat. Transp.					463		2 846
Mat bureau		3 309					
Embal récup.							
CORPOREL.		34 892			69 648		-34 756
Acquis. titre							
TOTAL		34 892			69 648		-34 756

Charges réparties sur plusieurs exercices

	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
--	------------------	---------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler
Primes de remboursement des obligations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	558 579	34 892	69 648	523 823
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	558 579	34 892	69 648	523 823
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	48 360		5 263	43 096
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	56 000		6 000	50 000
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	104 360		11 263	93 096
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	356 125	20 996	12 153	364 969
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	356 125	20 996	12 153	364 969
TOTAL GENERAL	1 019 064	55 888	93 064	981 888
Dotations et reprises d'exploitation		20 996	23 416	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		34 892	69 648	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	365	365	
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	1 606 673	1 606 673	
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés	6 033	6 033	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	29 374	29 374	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée			
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	383	383	
Débiteurs divers	23 078	23 078	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	1 665 906	1 665 906	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	825 274	825 274		
Fournisseurs et comptes rattachés	380 324	380 324		
Personnel et comptes rattachés	207 925	207 925		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 667	2 667		
Etat : impôt sur les bénéfices	34 488	34 488		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées	21 520	21 520		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	521 383	521 383		
Groupe et associés	56 060	56 060		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	2 049 642	2 049 642		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408100	Frs factures non parvenues	78 810,58	39 432,52	39 378,06
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		78 810,58	39 432,52	39 378,06
AUTRES DETTES				
458800	Associés intérêts courus	4 494,08	8 471,21	-3 977,13
TOTAL AUTRES DETTES		4 494,08	8 471,21	-3 977,13
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	Dettes prov/congés payés	193 862,59	185 845,21	8 017,38
428202	Prime exceptionnelle	66 550,50	60 431,00	6 119,50
428600	Pers. autres charges à payer	412,00	21 000,00	-20 588,00
438200	Charges sociales sur congés à payer	65 913,28	63 187,37	2 725,91
438600	Org soc. charges à payer	57 907,25	35 304,50	22 602,75
448600	Etat charges à payer	16 316,00	23 867,00	-7 551,00
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		400 961,62	389 635,08	11 326,54
TOTAL CHARGES A PAYER		484 266,28	437 538,81	46 727,47

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	Charges constatées d'avance	23 077,81	15 924,23	7 153,58
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		23 077,81	15 924,23	7 153,58

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418100	Clients factures à établir	-56 060,40	159 519,60	-215 580,00
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		-56 060,40	159 519,60	-215 580,00
AUTRES CREANCES				
428700	Pers prod. à recevoir	4 365,73	8 003,52	-3 637,79
448700	Etat produits à recevoir		5 033,00	-5 033,00
TOTAL AUTRES CREANCES		4 365,73	13 036,52	-8 670,79
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		-51 694,67	172 556,12	-224 250,79

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
--------------------	---------	----------------------

otations s/amort. dérogatoires	34 891	
--------------------------------	--------	--

TOTAL	34 891	
--------------	---------------	--

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
---------------------	---------	----------------------

Reprises s/amort. dérogatoires	69 647	
--------------------------------	--------	--

TOTAL	69 647	
--------------	---------------	--

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	10 000			40
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		4 490 581
Distributions sur résultats antérieurs		500 000
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		3 990 581
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		75 000
Variations des subventions d'investissement	34 756	
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		710 690
Résultat de l'exercice		
SOLDE		750 934
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		4 741 515

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements en matière de pension	170 239					170 239

TOTAL	170 239					170 239
--------------	----------------	--	--	--	--	----------------

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL						
--------------	--	--	--	--	--	--

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL						
--------------	--	--	--	--	--	--

 CERTIFIÉ CONFORMÉ
À L'ORIGINAL



Tores Composants Technologies

TCT

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



ERNST & YOUNG et Autres
Tour Europe
20, place des Halles
BP 30004
67081 Strasbourg cedex

Tél. : +33 (0)3 88 15 21 40
www.ey.com/fr

Tores Composants Technologies TCT

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société TCT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TCT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Strasbourg, le 13 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Alban de Claverie', written over a horizontal line.

Alban de Claverie

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	100 897	100 897		1 502
Fonds commercial	30 490		30 490	30 490
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	66 043	6 847	59 196	58 306
Constructions	1 310 209	800 805	509 404	503 959
Installations techniques, matériel, outillage	5 663 132	4 694 344	968 788	1 348 733
Autres immobilisations corporelles	377 935	308 646	69 289	58 455
Immobilisations en cours				11 389
Avances et acomptes	74 855		74 855	9 478
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	365		365	365
ACTIF IMMOBILISE	7 623 926	5 911 539	1 712 387	2 022 678
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 444 712	253 786	1 190 926	852 817
En-cours de production de biens	572 144	72 082	500 062	491 052
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	580 023	39 101	540 922	277 701
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	23 196		23 196	14 409
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 606 673		1 606 673	1 613 978
Autres créances	35 790		35 790	34 057
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	1 358 779		1 358 779	1 176 332
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	23 078		23 078	15 924
ACTIF CIRCULANT	5 644 396	364 969	5 279 427	4 476 270
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	13 268 322	6 276 508	6 991 814	6 498 948

Rubriques		31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel	(dont versé : 450 000)	450 000	450 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		7 435	7 435
Ecart de réévaluation	(dont écart d'équivalence :)	45 000	45 000
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles)		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	2 929 567	2 985 130
Report à nouveau		710 690	444 436
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		710 690	444 436
Subventions d'investissement		75 000	
Provisions réglementées		523 823	558 579
CAPITAUX PROPRES		4 741 515	4 490 581
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		50 000	56 000
Provisions pour charges		43 096	48 360
PROVISIONS		93 096	104 360
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	107 561	8 122
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		825 274	614 836
Dettes fiscales et sociales		646 924	555 498
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		577 444	725 550
Autres dettes			
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance			
DETTES		2 157 203	1 904 007
Ecart de conversion passif			
TOTAL GENERAL		6 991 814	6 498 948

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	7 679 398	1 372 932	9 052 331	7 722 520
Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	7 679 398	1 372 932	9 052 331	7 722 521
Production stockée			265 531	-4 830
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			3 414	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			32 431	51 852
Autres produits			279	17
PRODUITS D'EXPLOITATION			9 353 985	7 769 559
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			3 369 513	2 365 146
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-353 653	51 706
Autres achats et charges externes			2 062 351	1 578 524
Impôts, taxes et versements assimilés			128 884	160 633
Salaires et traitements			1 873 674	1 855 326
Charges sociales			738 575	717 545
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			535 370	554 130
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			20 996	31 466
Dotations aux provisions				12 910
Autres charges			541	193
CHARGES D'EXPLOITATION			8 376 250	7 327 578
RESULTAT D'EXPLOITATION			977 735	441 981
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			8 763	7 158
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			2 997	12
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			11 760	7 170
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			4 494	9 084
Différences négatives de change			82	2 390
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			4 576	11 475
RESULTAT FINANCIER			7 183	-4 305
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			984 919	437 676

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	69 648	78 064
PRODUITS EXCEPTIONNELS	69 648	78 064
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		234
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	34 892	46 305
CHARGES EXCEPTIONNELLES	34 892	46 539
RESULTAT EXCEPTIONNEL	34 756	31 525
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	116 683	19 549
Impôts sur les bénéfices	192 302	5 216
TOTAL DES PRODUITS	9 435 393	7 854 794
TOTAL DES CHARGES	8 724 703	7 410 357
BENEFICE OU PERTE	710 690	444 436

Règles et Méthodes Comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanences des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendances des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Méthodes et principes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03)

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées et des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels	1 an
- Aménagements terrain	10 ans
- Bâtiments	20 ans
- Installations et aménagements construction	10 ans
- Machines et outillages industriels	5 à 10 ans
- Installations générales et agencements	10 ans
- Matériels de transport	5 ans
- Matériels de bureau et informatiques	3 à 5 ans
- Mobiliers	10 ans

Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût de revient.

Les produits et les en-cours de production sont valorisés au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes et indirectes de production.

Pour les stocks ayant un taux de rotation supérieur à un an, une provision pour dépréciation est constatée dans les comptes.

La provision pour dépréciation des stocks de métaux ne peut pas excéder la valeur de revente des chutes de métaux. Au 31/12/2021, les provisions pour dépréciations des stocks s'élèvent à 364.969 €.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée à hauteur de 90% pour les retards de plus de 6 mois, 60% pour les retards de plus de 4 mois et 25% pour les retards de plus de 2 mois.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires

Engagement retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière.

L'engagement au 31/12/2021 s'élève à 170.239 €.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

	<u>Cadre</u>	<u>ETAM</u>	<u>Ouvrier</u>
- Age de départ à la retraite	65	62	62
- Taux d'inflation	2.5 %	2.5 %	2.5 %
- Taux d'actualisation	1 %	1 %	1 %
- Taux de rotation moyen	8.33 %	16.67 %	5.71 %
- Taux de CS	44 %	44 %	44 %

Divers

La société fait partie intégrante du périmètre de consolidation du groupe SOCOME, Rue de Westhouse, BP60010, 67235 BENFELD.

A compter du 1^{er} janvier 2014, la société TCT a conclu une convention d'intégration fiscale avec la société SOCOME HOLDING et constate sa charge d'impôt comme si elle était une société indépendante fiscalement.

Montants concernant les entreprises liées :

- Dettes : 224.161 €
- Créances : 587.467 €

En 2021, la crise du Covid s'est poursuivie toute l'année avec cependant un impact moindre sur l'activité économique que l'année précédente. En effet, l'absence de confinement dur a permis aux entreprises de continuer à fonctionner presque normalement et l'impact sur le chiffre d'affaire a donc été faible. A noter cependant le cas particulier du secteur aéronautique qui n'a pas redémarré en 2021, l'activité habituelle de ce secteur représentant 8% de notre CA est passée à moins de 3% depuis 2 ans.

TCT a su maîtriser cette année encore les impacts de la crise Covid, en profitant de la hausse de certain secteur pour limiter la baisse des autres et en poursuivant la gestion rigoureuse de ses coûts.

Deux salariés ont bénéficié de l'activité partielle dans le cadre de la garde d'enfants. Les indemnités perçues et provisionnées par TCT à ce titre ont été enregistrées en transfert de charge pour un montant total de 763,84 €.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains	131 387		
	Dont composants	64 188	1 856
Constructions sur sol propre		536 914	1 454
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.		695 619	76 223
Install. techniques, matériel et outillage ind.		5 599 048	52 994
Installations générales, agenc., aménag.		242 814	12 481
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier		111 294	9 495
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	11 389		-4 278
Avances et acomptes	9 478		74 855
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 270 744		225 079
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières		365	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		365	
TOTAL GENERAL	7 402 495		225 079

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains			131 387	
Constructions sur sol propre			66 043	
Constructions sur sol d'autrui			538 367	
Constructions, installations générales, agenc.			771 842	
Installations techn., matériel et outillages ind.	-11 089	-1	5 663 132	
Installations générales, agencements divers			255 294	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	-5 500	3 648	122 641	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	7 111			
Avances et acomptes	9 478		74 855	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 648	7 492 175	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			365	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			365	
TOTAL GENERAL		3 648	7 623 926	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	99 395	1 502		100 897
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	99 395	1 502		100 897
Terrains	5 882	965		6 847
Constructions sur sol propre	345 938	27 167		373 105
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	382 636	45 064		427 700
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 250 315	444 029		4 694 344
Installations générales, agenc. et aménag. divers	208 526	6 682		215 208
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	87 126	9 960	3 648	93 438
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 280 423	533 868	3 648	5 810 642
TOTAL GENERAL	5 379 817	535 370	3 648	5 911 539

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

Frais établis.
Fonds Cial
Autres. INC.

INCORPOREL.

Terrains							
Construct.							22 470
- sol propre		22 470					
- sol autrui					112		-112
- installations					69 048		-59 935
Install. Tech.		9 112			26		-26
Install. Gén.							
Mat. Transp.					463		2 846
Mat bureau		3 309					
Embal récup.							
CORPOREL.		34 892			69 648		-34 756
Acquis. titre							-34 756
TOTAL		34 892			69 648		-34 756

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
---	------------------	---------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler
Primes de remboursement des obligations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	558 579	34 892	69 648	523 823
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	558 579	34 892	69 648	523 823
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	48 360		5 263	43 096
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	56 000		6 000	50 000
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	104 360		11 263	93 096
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	356 125	20 996	12 153	364 969
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	356 125	20 996	12 153	364 969
TOTAL GENERAL	1 019 064	55 888	93 064	981 888
Dotations et reprises d'exploitation		20 996	23 416	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		34 892	69 648	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	365	365	
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	1 606 673	1 606 673	
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés	6 033	6 033	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	29 374	29 374	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée			
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	383	383	
Débiteurs divers	23 078	23 078	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	1 665 906	1 665 906	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	825 274	825 274		
Personnel et comptes rattachés	380 324	380 324		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	207 925	207 925		
Etat : impôt sur les bénéfices	2 667	2 667		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	34 488	34 488		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	21 520	21 520		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	521 383	521 383		
Autres dettes	56 060	56 060		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	2 049 642	2 049 642		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408100	Frs factures non parvenues	78 810,58	39 432,52	39 378,06
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		78 810,58	39 432,52	39 378,06
AUTRES DETTES				
458800	Associés intérêts courus	4 494,08	8 471,21	-3 977,13
TOTAL AUTRES DETTES		4 494,08	8 471,21	-3 977,13
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	Dettes prov/congés payés	193 862,59	185 845,21	8 017,38
428202	Prime exceptionnelle	66 550,50	60 431,00	6 119,50
428600	Pers autres charges à payer	412,00	21 000,00	-20 588,00
438200	Charges sociales sur congés à payer	65 913,28	63 187,37	2 725,91
438600	Org. soc. charges à payer	57 907,25	35 304,50	22 602,75
448600	Etat charges à payer	16 316,00	23 867,00	-7 551,00
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		400 961,62	389 635,08	11 326,54
TOTAL CHARGES A PAYER		484 266,28	437 538,81	46 727,47

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	Charges constatées d'avance	23 077,81	15 924,23	7 153,58
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		23 077,81	15 924,23	7 153,58

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418100	Clients factures à établir	-56 060,40	159 519,60	-215 580,00
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		-56 060,40	159 519,60	-215 580,00
AUTRES CREANCES				
428700	Pers. prod à recevoir	4 365,73	8 003,52	-3 637,79
448700	Etat produits à recevoir		5 033,00	-5 033,00
TOTAL AUTRES CREANCES		4 365,73	13 036,52	-8 670,79
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		-51 694,67	172 556,12	-224 250,79

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Dotations s/amort. dérogatoires	34 891	

TOTAL 34 891

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Reprises s/amort. dérogatoires	69 647	

TOTAL 69 647

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	10 000			45
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		4 490 581	
Distributions sur résultats antérieurs		500 000	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		3 990 581	
Variations en cours d'exercice		En moins	En plus
Variations du capital			
Variations des primes liées au capital			
Variations des réserves			75 000
Variations des subventions d'investissement		34 756	
Variations des provisions réglementées			
Autres variations			710 690
Résultat de l'exercice			
		SOLDE	750 934
Situation à la clôture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant répartition			4 741 515

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements en matière de pension	170 239					170 239

TOTAL	170 239					170 239
--------------	----------------	--	--	--	--	----------------

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL						
--------------	--	--	--	--	--	--

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL						
--------------	--	--	--	--	--	--

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020	%
Production vendue	7 679 398	1 372 932	9 052 330	7 722 520	17,22 %

TOTAL	7 679 398	1 372 932	9 052 330	7 722 520	17,22 %
--------------	------------------	------------------	------------------	------------------	----------------

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Ouvriers	35	12
Agents de maîtrise et Technicien	13	
Cadres	13	
TOTAL	61	12

TCT – Tores Composants Technologies
Société par Actions Simplifiée au capital de 450 000 Euros
Siège social : Zone d'activité La Turlurette
58160 SAUVIGNY LES BOIS

RCS Nevers : B 428 862 403

TEXTE DES PROJETS DE DECISIONS
PRESENTEES PAR LE PRESIDENT
A L'ASSOCIE UNIQUE
LE 17 JUIN 2022

PREMIERE DECISION

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par le Président et du rapport général du Commissaire aux Comptes certifiant les comptes sociaux, l'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2021, tels qu'ils ont été présentés, et qui se soldent par un bénéfice net comptable de 710 689 €.

L'associé unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'associé unique donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de sa mission au cours de l'exercice clos le 31.12.2021.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique déclare qu'au cours de l'exercice écoulé, la convention suivante, donnant lieu à l'application de la procédure prévue aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce, est toujours en vigueur : convention de prestation de services au titre de laquelle la société SOCOMEC SAS fournit à TCT des prestations d'assistance.

TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de 710 689 € de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- Distribution de la totalité du bénéfice en dividendes soit..... 710 689 €
- Distribution de dividendes prélevée sur le compte report à nouveau 89 311€
- **Soit au total une distribution de 80€/action 800 000€**

Après affectation, le compte « Report à nouveau » se voit porté à la somme de 2 840 255 euros.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités afférentes aux résolutions proposées.